

deux sommes avant la fin de ce mois, (de Mai) que l'habillement & l'armement desdits Corps ne souffrent aucun délai, & que les Officiers doivent se procurer de nouveau les Equipages qu'ils ont perdus par cette révolte. Il n'y a point d'espérance d'obtenir une prolongation de ce terme de payement; & si les Etats y manquent, ils peuvent s'attendre qu'on employera des moyens rigoureux pour les y contraindre.

Par un autre Ordre du même Général, datté du jour suivant, il insiste de nouveau sur l'entier fournissement des 2500 hommes de recrues, pour l'augmentation des Régimens ci-devant au service de Saxe, & de 2487 hommes pour remplacer les troupes désertées, de même que sur les restans précédens. Comme l'impossibilité étoit de les livrer jusques-là, Mr. de Rezow témoigne aux Etats, « Qu'il est » fâché de ce peu d'attention de leur part, » étant très-persuadé, vû les derniers ordres » du Roi au sujet de ces deux livraisons de » recrues, que Sa Maj. veut que son inten- » tion à cet égard soit exécutée avec la der- » nière rigueur. » C'est donc, ajoute Mr. de Rezow, en vertu du très-gracieux Ordre du Roi, mon Maître, que je fais savoir, par la Présente, à Mrs. les Etats, que s'ils ne font point l'entier fournissement des deux nombres de recrues & des restans précédens, avant la fin de ce mois, (de Mai) on procédera non seulement par voye d'une forte Exécution militaire contre les Cercles en défaut, mais encore par des moyens rigoureux de contrainte contre les Chefs & Commissaires des Cercles. Sur quoi les Commandans des Garnisons en Saxe sont déjà exactement instruits.